

Service : JEUNESSE 3-25 ans

Recrutement d'ANIMATEURS-ANIMATRICES D'ACCUEIL DE LOISIRS

Année 2023-2024 : Tous publics 3-6 ans, 6-10 ans et 10-17 ans

Définition	<p>Vous accueillerez et encadrerez un groupe d'enfants dans le cadre du temps périscolaire (mercredis, pause méridienne, soir) et extra-scolaire (vacances scolaires)</p> <p>En qualité d'animateur-animatrice, vous concevrez, proposerez et mettrez en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service ou de l'équipement.</p>
Situation fonctionnelle	<p>Commune de Solliès-Pont Service : JEUNESSE</p>
Conditions d'exercice	<p>Emploi du temps :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Sur le temps extrascolaire :<ul style="list-style-type: none">• Vacances scolaires : 48H sur 5 jours (10h / jour max.), entre 7h30 et 18h30➤ Sur le temps périscolaire :<ul style="list-style-type: none">• <u>Mercredis</u> : 10h/jour max. entre 7h30 et 18h30• <u>Lundi</u> :<ul style="list-style-type: none">• 11:25/13:25 (encadrement mineurs)• 14:30/16:30 (Réunion de préparation)• 16:30/18:30 (encadrement mineurs)• <u>Mardi, jeudi et vendredi</u> :<ul style="list-style-type: none">• 11:25/13:25(encadrement mineurs)• 16:30/18:30(encadrement mineurs)
Conditions spécifiques	<p>Titulaire d'un diplôme reconnu SDJES-DSDEN. Il en résulte une maîtrise dans tous les domaines techniques d'animation d'un établissement de type ACM. BAFA, BAFD, BPJEPS acquis ou diplôme supérieur Expérience requise : Une expérience dans l'animation au sein d'un ALSH est indispensable.</p>
Autonomie et responsabilités	<p>Sous la responsabilité de l'autorité hiérarchique, du responsable de site périscolaire et du responsable de l'Accueil Collectif de Mineurs ; Assurer la sécurité physique et affective du public encadré, respecter les normes d'hygiène et de sécurité, entretien du matériel. Garant de la mise en œuvre des activités intégrées au projet pédagogique, ainsi que de l'application des règles de sécurité.</p>
Cadre statutaire et salaire	<p>CDD horaire indiciaire. Dates du contrat : 01 septembre 2023 au 31 août 2024. . Salaire (horaire indiciaire)</p>

Réponse par mail : mairie@solliespont.fr avec CV+ lettre de motivation+diplômes et **noter le numéro de l'offre pôle emploi**

Réponse par courrier : Mairie de Solliès-Pont, à l'attention de Monsieur Le Maire, 1 Rue de la République - 83210 SOLLIES-PONT **noter le numéro de l'offre Pôle-Emploi**